

millions d'habitants, compte dans ses forces armées 80,000 ou 85,000 hommes, et sait-on combien il en aura en 1972? En 1964, lors de la publication du dernier Livre blanc sur la défense, les forces canadiennes comptaient environ 120,000 hommes, tandis qu'aujourd'hui, nous n'en aurons bientôt plus que 80,000. Quelle sera donc notre nouvelle situation en matière de défense? Attendons les événements. J'espère que le ministre pourra être plus précis quand il présentera son Livre blanc.

Quelques points sont clairs. Il y a quatre ou cinq ans, avec des forces armées beaucoup plus considérables, nous pouvions à peine suffire à nos multiples obligations. Comment pouvons-nous donc espérer nous en tirer actuellement avec 80,000 hommes, et probablement moins en 1972? Où le ministre trouvera-t-il les ressources et les fonds pour protéger la souveraineté nationale? S'en remettra-t-il aux priorités établies par le premier ministre (M. Trudeau) en 1969? Reviendra-t-il à la défense régionale du Canada en vue de la souveraineté nationale? Si le ministre veut donner du poids à l'attitude du premier ministre quant à l'organisation de la défense pour les années 70, il devra trouver des ressources et des fonds.

Vient ensuite la question de l'OTAN. Le premier ministre, notre grande colombe nationale, voltige en Russie, et j'ignore qui, du premier ministre ou de Charlie Lynch, dans ses articles, fait le plus d'ostentation. Le temps nous le dira. D'après les récentes remarques du ministre, il ne semble pas que nous trouverons, à l'intention de l'OTAN, plus d'hommes et plus de dollars. J'anticipe sur le Livre blanc du ministre. Si telle est son attitude, je l'en félicite. On pourrait croire que nous allons faire honneur chaque année à nos engagements envers nos alliés de l'OTAN. Je ne vois là aucune raison d'aller chercher les ressources nécessaires à la mise en application du Livre blanc.

La déclaration d'intention conjointe que les États-Unis et l'URSS signeront cette année et qui exprime le désir de ces deux grandes puissances d'en arriver à une entente au sujet du déploiement des missiles anti-ballistiques devra nous amener à réexaminer sérieusement notre position au sein de NORAD. Je crois que le ministre a maintenant le choix suivant: ou nous allons participer activement ou, au lieu de participer activement et jouer un rôle de participation non essentiel, fournir à nos alliés américains ce dont ils ont besoin pour leurs étapes avancées, soit des champs d'aviation pour les avions du système aérien de contrôle d'alerte et pour le programme d'aménagement de radar aéroporté. Son choix est maintenant plus clair, mais je ne puis imaginer le ministre d'ici deux ans laisser tomber nos obligations envers NORAD. Je ne puis voir qu'un déplacement du centre d'intérêt et un changement de rôle mais pas beaucoup d'espoir de trouver les ressources nécessaires.

Si le ministre touche au commandement maritime, dans un but autre que celui de l'étoffer, je lui tirerai dessus. Il lui appartient de trouver les hommes et les fonds nécessaires à ce secteur et il est tenu de le faire non seulement en vue de conférer un rôle paramilitaire à d'autres installations et services de son ministère, mais plutôt en songeant aux services et aux installations qui continuent à relever directement du commandement maritime. La situation désespérée dans laquelle nous nous sommes trouvés l'automne dernier au point de vue logistique a parfaitement mis en évidence les problèmes

des forces terrestres et du commandement de la force mobile. Qu'aurions-nous donc fait si ce commandement avait eu à intervenir en même temps dans un autre secteur? Comme dans le cas du commandement maritime, il s'agit là d'un domaine où le ministre doit renforcer le dispositif en place afin d'orienter différemment l'entraînement des effectifs, et il n'y a pas grand espoir de ce côté-là non plus.

Le ministre a besoin de ressources et de moyens financiers en vue de la mise en place d'un système d'armements. Je ne vois pas comment il pourrait envisager des réductions dans ce domaine, à moins que nous voulions abandonner tout à fait la partie, ce que je ne saurais imaginer. Il importe que nous nous procurions les armements dont nous avons désespérément besoin. De tels programmes n'éveillent que peu d'enthousiasme au sein du cabinet. En fait, comme je l'ai déjà indiqué, le gouvernement s'oriente, à mon sens, vers de nouvelles compressions. Bref, je me demande s'il y aura de grands changements dans le Livre blanc. Il devrait y en avoir. Le monde a certainement changé depuis six ans et ce document devrait en tenir compte. Je ne suis pas sûr de la manière dont on s'y prendra.

• (12.20 p.m.)

Il faut donner suite aux quatre grandes directives qu'à données le premier ministre (M. Trudeau) il y a deux ans. C'est la manière dont on le fera qui nous préoccupe en ce moment. Comment défendrons-nous notre pays? En fait, contre qui le défendrons-nous? Ce point n'est pas clair. Comment participerons-nous au NORAD? Comment apporterons nous à l'OTAN de l'équipement et le dynamisme de notre leadership. Quelle réaction causera la remarque supposément fortuite du secrétaire américain à la défense, M. Laird, au sujet du déficit de 500 millions de dollars dans nos programmes de frais partagées pour la production de défense? Je doute beaucoup que le secrétaire Laird a fait fortuitement cette remarque. Je doute qu'il ait dit quelque chose d'inopiné durant toute la visite du ministre. On ne parle tout simplement pas à la légère dans de telles occasions. Lorsque mon banquier m'annonce avec désinvolture que mon compte est à découvert, il se force pour être poli et me conseille gentiment d'y voir. Je me demande dans quelle mesure certains chapitres du Livre blanc seront rédigés à Washington par suite de ce déficit de 500 millions de dollars. Par exemple, achèterons-nous un plus grand nombre de Boeing 707? Remplacerons-nous graduellement l'Argus par le 707 comme avion maritime à longue distance et comme patrouilleur dans le Nord? Achèterons-nous cet avion parce que c'est le meilleur appareil que nous puissions obtenir? Si oui, achetons-le pour cette raison et pas simplement parce que nous avons une balance commerciale favorable avec les États-Unis.

Je me demande si le ministre fera état dans son Livre blanc de l'avenir du CF-5. Pourquoi ne tient-il pas la Chambre et le pays au courant des ventes de ces avions? Les Norvégiens s'y intéressent-ils? Et les Vénézuéliens? A quoi serviront-ils au Canada? Les gardera-t-on pour l'entraînement ou serviront-ils à remplir nos engagements envers l'OTAN pour la défense du flanc nord? J'espère que le ministre répondra à ces questions.

Je me demande aussi ce qu'il adviendra de l'hydroptère. Quels projets avons-nous formés pour la construction et la vente de ces appareils merveilleux conçus et